

## Commission sécurité

### Séance du jeudi 19 mai 2016

**Présents** : Cédric Pierrel, Didier Houot, Yannick Piquée, Michaël Rohr, Laurent Perrin, Jean-Gérard George, Elodie Canevali.

**Services** : Rémi Decombe, Jérôme Cunat.

**Excusés** : Dominique Mougenot, Michel Didier, Patricia Hantz, Nicolas Jacob, Jérôme Gravier, Cyrille Violle, Fabienne Blaison, Arthur Braun, Gilbert Lambolez.

#### **Ordre du jour** :

- Sécurité devant les écoles du centre – bus et barrières ;
- Rue du Général de Gaulle – Sécurité devant le restaurant « à table ».
- Demande de miroir de rue de M. HUARD au clos des Ejols le 14/09/15 ;
- Demande de Mme LALLEMAND (sécurité au Calvi) ;
- Demande de Mme GROSDÉMANGE (rue Jean Moulin, cyclistes) ;
- Demande de Mme GALMICHE (sécurité rue des réservoirs).

#### **1°) Rue du Général de Gaulle – Sécurité devant le restaurant « à table »**

Cédric Pierrel expose qu'un problème de sécurité existe devant le restaurant « à table » rue du Général de Gaulle. En effet, les clients du restaurant se garent sur le trottoir et la voie cyclable juste devant, qui ne sont pas des places de stationnement, ce qui menace la sécurité des piétons.

Dominique Mougenot donne pour avis que des plots soient installés sur tout le secteur, le long de la route départementale, afin d'empêcher le stationnement.

Une bande de terrain privé engazonné se trouve devant le restaurant. Elle pourrait servir à réaliser des places de stationnement avec accès du côté privé. M. PIERREL se rapproche du propriétaire, M. BRAGARD, afin d'étudier cette possibilité.

Si cette solution n'aboutit pas, plusieurs panneaux « stationnement interdit » seront commandés et installés le long du trottoir.

La commission adopte cette proposition à l'unanimité.

#### **2°) Sécurité devant les écoles du centre – bus et barrières**

Sur la rue des écoles, Cédric Pierrel propose de déplacer le premier passage piéton de l'autre côté des dos d'âne. Il faudra cependant obtenir l'avis du conseil départemental des Vosges et que le nouvel emplacement ne se fasse pas trop prêt du virage pour éviter les risques d'embouteillage en provenance de la rue René Demangeon.

Pour le deuxième passage piéton, il propose de mettre avant celui-ci deux nouveaux dos d'âne.

La cabine téléphonique près du collège devra être enlevée par Orange pour libérer de la place sur le trottoir afin de redéfinir ce secteur.

Concernant les bordures de granit proches de l'école perce-neige, Dominique Mougenot propose de les peindre en couleur vive ou de les remplacer par des barrières, ces deuxièmes suscitant peut-être un souci de déneigement.

Yannick Piquée estime cependant que ces bordures de granit posent aussi problème aux véhicules qui butent dessus et que leur encrage au sol est peu efficace. La commission adopte donc de remplacer les bordures en question par des barrières en acier pleines (grillage) de chaque côté de l'arrêt minute. Des devis seront demandés aux entreprises locales.

Concernant l'arrêt minute et le parking, Cédric Pierrel propose d'élargir le passage de chaque côté :

- En diminuant l'emprise du massif de fleurs à gauche de l'entrée ;
- En réduisant la cour de l'école maternelle (donc reculer le muret existant) à droite de l'entrée pour que la piste cyclable soit séparée du trottoir et de l'arrêt minute.

L'ensemble sera modélisé sur plan masse pour avoir un premier visuel puis soumis à devis pour chiffrage. Le projet sera ainsi proposé à la commission pour validation vers la fin d'année 2016.

Concernant le parking des écoles, Elodie Canevali propose également d'ajouter un panneau à la place réservée aux personnes à mobilité réduite qui est trop souvent utilisée par des personnes non-concernées.

Par manque de temps, les autres sujets du jour sont reportés à une date ultérieure.

La séance est levée à 19h10.

La prochaine réunion de la commission sécurité se tiendra le **mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 18h00**.

Fait à Vagney, le 24 mai 2016,

L'adjoint délégué à la sécurité,

**Cédric PIERREL**

